



SATISFACTION
89,7 %

le **CafoC**

PRENEZ
DE LA HAUTEUR
POUR TRANSMETTRE
VOS COMPÉTENCES



ACCOMPAGNEMENT QUALITÉ DES ORGANISMES DE FORMATION

STRUCTURES CONCERNÉES

Centres de formation, formateurs indépendants, coopératives de formation, ... Tout organisme de formation soumis aux exigences de certification qualité (QUALIOPI à minima) souhaitant émerger sur des fonds publics et/ou mutualisés.

POSSIBILITÉS D'AIDES FINANCIÈRES

Soutien à la recherche de financements, analyse personnalisée

PRÉALABLE À LA DEMANDE

Aucun prérequis - l'accompagnement proposé est adapté à la situation de chaque structure

FINALITÉS

Assurer la conformité des démarches, permettre d'obtenir une certification Qualité

OBJECTIFS

- Identifier des pistes d'amélioration vers la certification qualité
 - Expérimenter des conditions réelles d'un audit sur site
 - Faciliter l'intégration des exigences Qualité au service des activités de l'organisme
 - S'approprier des démarches d'amélioration.
 - Se préparer à l'obtention de la certification QUALIOPI ou autre référentiel de votre choix

MÉTHODES & APPROCHES

APPROCHE INDIVIDUALISÉE : notre approche vise une adaptation à vos réels besoins, à votre situation vis-à-vis des exigences qualité auxquelles vous êtes soumis.

NOTRE ADAPTATION EST NOTRE ENGAGEMENT

PERSONNALISATION DE L'ACTION au choix de la structure : accompagnement sur la base d'un plan d'action co-construit ou travail autonome sur la base des préconisations du diagnostic.

PRÉSENTIEL OU À DISTANCE

Le diagnostic et l'accompagnement peuvent se dérouler selon les modalités les plus adaptées aux différentes situations grâce à des supports tels que classes virtuelles, visioconférences, plateforme, ...

ÉTAPES & DÉMARCHES

La prestation se compose de 3 étapes indépendantes, faisant chacune l'objet d'un engagement, pour une plus grande adéquation entre la prestation proposée et les besoins réels de l'organisme de formation. Seul la première étape est incontournable pour définir vos réels besoins.

AUDIT DIAGNOSTIC

- Étape préalable à tout accompagnement et centrée sur le référentiel QUALIOPI
- Identification des besoins réels d'accompagnement ou les potentiels d'autonomie de la structure.
- Déroulement en présentiel ou à distance.
- Rédaction d'un rapport dont le contenu peut, à la demande de la structure, alimenter une réunion de co-construction d'un plan d'action qui sera mis en œuvre en étape 2

ACCOMPAGNEMENT VERS LA CERTIFICATION QUALITÉ

- Co-construction préalable d'un plan d'action (modalités, durée, ...) en fonction des points forts et points sensibles de l'organisme, des écarts constatés et surtout, de ses capacités à prendre en main les actions à mettre en œuvre.
- Échange sur la possibilité d'engager la structure vers une autre certification plus exigeante que QUALIOPI
- Les objets récurrents d'amélioration : l'analyse des besoins et la définition des objectifs, la traçabilité des évaluations, l'adaptation des méthodes pédagogiques, la veille réglementaire, pédagogique...

AUDIT PRÉALABLE À LA CERTIFICATION

- Préparation de la structure à l'audit de certification, au regard des actions d'amélioration qui auront été apportées suite à l'audit diagnostic, avec ou sans accompagnement, selon votre choix
- Identification des actions à mettre en œuvre et, éventuellement, des dispositions à formaliser, pour être en capacité de les présenter lors de l'audit de certification

Christine BUTZBACK - Référente du dispositif
christine.butzback@ac-montpellier.fr

Julie ERBA - Assistante administrative
julie.erba@ac-montpellier.fr

T 04 67 15 82 91

Centre académique
de formation continue
465, rue Alfred Nobel BP83
34935 Montpellier Cedex 9
cafoC@ac-montpellier.fr
www.competencesetparcours.fr



COMPÉTENCES & PARCOURS

Martine CATHALA - Référente handicap
martine.cathala@ac-montpellier.fr
T 04 67 15 82 99



DURÉE INDICATIVE

Audit Diagnostic : 1 jour
Accompagnement : 2 à 5 jours

Audit préalable : durée réglementaire de l'audit de certification

TARIF

950 €/jour

LIEU

Dans les locaux de la structure
et/ou en distanciel

ÉVALUATION & SUIVI

1 rapport présenté et argumenté/étape
suivi post audit assuré à distance

DATES

A définir avec l'organisme à accompagner
Délai maximum pour un parcours complet : 6 mois